



PRIX POUR LE CADRE DE L'ANNÉE

Décerné à un membre de l'équipe de la direction d'une chambre de commerce qui a fait preuve d'un rendement, d'un engagement envers le réseau des chambres de commerce et d'un leadership communautaire exceptionnels.

Ce prix récompense les dirigeants exceptionnels des chambres de commerce d'un bout à l'autre du Canada qui ont fait leurs preuves dans les domaines suivants :

- Gestion et opérations de la chambre;
- Rétention, engagement et augmentation des membres;
- Prestation de programmes et de services novateurs;
- Leadership communautaire;
- Contribution au réseau des chambres.

CATÉGORIES DE PRIX

Quatre prix sont remis en fonction de la taille de la chambre :

- Microchambres – moins de 150 membres
- Petites chambres – de 150 à 349 membres
- Chambres de taille moyenne – de 350 à 699 membres
- Grandes chambres – 700 membres ou plus

Le comité de sélection peut décider de ne pas présenter de prix dans une catégorie donnée.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Doit être le directeur général d'une chambre de commerce du Canada.
2. Doit avoir travaillé pendant trois années consécutives au 16 mars 2026.
3. Doit être membre de l'Association des cadres de chambres de commerce du Canada (ACCCC) et de la section provinciale, le cas échéant.

Les dirigeants d'une chambre de commerce qui sont les seuls employés sont admissibles et encouragés à postuler!

DATES À RETENIR

Début des mises en candidature : 22 janvier 2026

Fin des mises en candidature : 16 mars 2026

Date limite pour présenter une demande de candidature au prix : 15 mai 2026

Remise de prix : 27 octobre 2026, à l'occasion de la conférence de l'#ACCCC de 2026 à Victoria, en Colombie-Britannique

EXIGENCES RELATIVES AUX DEMANDES DE CANDIDATURE AU PRIX :

Pour être admissibles à un prix, les candidats doivent présenter une demande de candidature au prix, qui sera examinée par un comité de juges externe. Seul le nom du lauréat sera divulgué à l'occasion de la cérémonie de remise des prix de la conférence de 2026 de l'#ACCCC. Toutes les autres candidatures et demandes demeureront confidentielles.

Les demandes de candidature au prix doivent comprendre tous les renseignements et la documentation supplémentaire. Veuillez organiser votre demande en utilisant les en-têtes ci-dessous. Les demandes ne doivent pas contenir plus de 2 000 mots.

Les juges examineront et évalueront uniquement les renseignements et la documentation supplémentaire exigés. N'envoyez pas de renseignements supplémentaires, car ils ne seront pas pris en compte.

Les renseignements essentiels de la demande de candidature au prix du lauréat seront partagés publiquement dans le seul but d'annoncer le lauréat et de démontrer son succès. L'information peut être partagée verbalement pendant la cérémonie de remise des prix, incluse dans un communiqué de presse au lauréat pour son utilisation personnelle et incluse dans une publication sur LinkedIn annonçant les gagnants. Tous les renseignements délicats demeureront confidentiels.

Envoyez les demandes de candidature au prix à ExecutiveDirector@CCEC.biz avant la fin de la journée du 15 mai 2026.

Gestion et opérations de la chambre (20 points)

1. Donnez un aperçu de votre chambre de commerce (nombre d'employés, programmes et services offerts, principales forces et faiblesses, partenariats particuliers).
2. Décrivez votre travail au sein de la chambre, en soulignant les plus grandes réalisations de votre chambre.
3. Décrivez vos contributions au perfectionnement des employés et des bénévoles (renforcement de l'équipe, maintien d'un milieu de travail positif, bonne gouvernance, mentorat). Si vous êtes le seul membre du personnel de votre chambre, décrivez comment vous travaillez avec le conseil d'administration pour vous acquitter de la mission de votre chambre.
4. Décrivez le succès financier de votre chambre, en soulignant votre travail pour soutenir la durabilité financière à long terme. Si vous avez enregistré un déficit au cours de l'une des trois dernières années, expliquez pourquoi.

Rétention, engagement et augmentation des membres (20 points)

1. Donnez un aperçu des tendances de votre chambre au cours des trois dernières années (peut comprendre l'augmentation, la diminution ou le maintien du nombre de membres, les taux de rétention, les tendances clés en matière d'annulation, les marchés prioritaires, les changements apportés aux cotisations ou à la structure des adhésions).
2. Expliquez vos efforts pour attirer et fidéliser les membres.

Prestation de programmes et de services novateurs (20 points)

1. Décrivez les nouveaux programmes, services ou partenariats qui ont été élaborés sous votre direction, en soulignant vos réalisations les plus novatrices.
2. Énumérez les principaux programmes de votre chambre et incluez les données sur la participation (nombre de participants, nombre de commanditaires, nombre de partenaires, etc.).

Leadership communautaire (20 points)

1. Donnez un aperçu de votre engagement communautaire et de vos activités de bénévolat en tant que représentant de votre chambre de commerce.
2. Fournissez un résumé des travaux d'élaboration de politiques et de défense des droits de votre chambre au cours des trois dernières années.
3. Fournissez une liste d'hyperliens vers des articles de nouvelles pertinents présentant le travail de votre chambre et les contributions communautaires.

Contributions au réseau des chambres (20 points)

1. Obtention du titre de cadre d'une chambre de commerce accréditée (ACE) (**5 points**)
2. Accréditation de la chambre par l'entremise du Conseil d'accréditation des chambres du Canada (**5 points**)
3. Énumérez vos contributions aux réseaux provincial et national des chambres de commerce (bénévolat pour la section provinciale, participation aux activités de conseils d'administration ou de comités, allocution à des conférences ou des webinaires, présentation de résolutions politiques, co-commandite de résolutions, etc.).
4. Dressez la liste de tous les prix et témoignages de reconnaissance reçus dans le cadre de votre mandat à la chambre de commerce.

Exigences relatives à la demande

1. Demande de prix organisée qui comprend les en-têtes et les renseignements énumérés ci-dessus. Les demandes ne doivent pas contenir plus de 2 000 mots.
2. Tableau des statistiques sur le cadre de l'année rempli (page 4)
3. États financiers annuels des trois derniers exercices financiers
4. Lettre de recommandation du président du conseil d'administration
5. Lettre de recommandation de votre chambre provinciale ou territoriale, de la chambre nationale ou de votre section provinciale

STATISTIQUES SUR LE CADRE DE L'ANNÉE

	Dernier exercice financier	Exercice financier précédent	Deux derniers exercices financiers
Revenu total			
Dépenses totales			
Excédent/déficit net			
Actif net (total de l'actif moins le total du passif)			
Revenus des adhésions			
Nombre de membres au début de l'année			
Nombre de membres à la fin de l'année			
Nombre de nouveaux membres			
Population de la zone de service			
Nombre d'entreprises locales			
Nombre d'employés à temps plein			
Nombre d'employés à temps partiel			